



UNE RÉUNION D'INFORMATION POUR DÉCOUVRIR LE STATUT DE MICRO- ENTREPRENEUR

Une réunion d'information pour comprendre le statut de micro-entrepreneur

Cette réunion d'information s'adresse à tout porteur d'un projet de création de micro-entreprise

- Découvrir le régime du micro-entrepreneur
- Connaître les conditions pour devenir micro-entrepreneur
- S'informer sur les différentes prestations d'accompagnement que la CCI peut me proposer en tant que micro-entrepreneur
- Un décryptage des avantages et inconvénients du statut micro-entrepreneur
- Des renseignements pour savoir où s'inscrire en tant que micro-entrepreneur
- Découvrir les organismes liés au statut de micro-entrepreneur
- Pouvoir faire son choix de statut
- Avoir un premier niveau d'information sur le statut de micro-entrepreneur
- Savoir vers quels organismes se diriger vers la suite

Prochaines dates: mardi 14 janvier | 11 février | 11 mars | 22 avril | 20 mai | 10 juin | 8 juillet

Prix : 36 €

Horaires et lieu : 9h30-12h | CCI Ille-et-Vilaine (Rennes)

Vous êtes intéressés par la réunion d'information ?

Laissez-vous guider par ce questionnaire pour que la CCI vous propose la prestation la plus adaptée selon vos attentes et votre projet.

[Ça m'intéresse !](#)

POUR CREER VOTRE MICRO-ENTREPRISE, AYEZ LE REFLEXE CCI !

Une équipe de conseillers création-reprise est à votre disposition. Un référent unique vous accompagne de A à Z. Véritables experts de la création-reprise, ils vous permettent de vous concentrer sur les fondamentaux de votre projet : l'idée, le modèle économique, le plan commercial, la communication, le financement,... Ils sécurisent le montage de votre projet, vous simplifient les démarches administratives et augmentent vos chances de réussite. Leur expérience,

leur maîtrise des dossiers vous apportent la sérénité essentielle à votre parcours.

A Combourg, Brocéliande, Redon, Guichen, Saint-Malo, Vitré et Fougères une équipe dédiée pour structurer et aider au financement de vos projets.

Pour enrichir et compléter vos informations, la CCI travaille avec un réseau d'experts (banques, experts-comptables, avocats, notaires, assureurs, CNCPI ...). Ainsi, votre projet d'entreprise se concrétise dans les meilleures conditions.



OBJECTIF CRÉA vous donne les clés pour préparer votre projet

